



COMMISSION de la
Province
de Liège
Vétérans



Anny Spee – Lauréate de la saison 2024-2025

Septembre & octobre 2025

BULLETIN PERIODIQUE BIMESTRIEL - NE PARAÎT PAS EN JUILLET ET AOUT

Éditrice responsable : Croes Dominique rue du Rossignol, 25/5 à 4431 Loncin 0477/386917 –
dominiqucroes1@gmail.com

Clôture saison 24/25

La saison s'est terminée, comme chaque année avec un Souper Vétérans.



Sommaire du bulletin Vétérans n°1

Saison 2025/2026 - Septembre & Octobre 2025

- ☛ Clôture saison 24/25
- ☛ Sommaire – le mot de Dominique
- ☛ Commission : activités et récompenses.
- ☛ Règlement du Challenge.
- ☛ Challenge : points attribués lors des épreuves et tableau d'handicap.
- ☛ Annonce du Challenge Longrée le 28/09
- ☛ Annonce du critérium provincial le 02/11 à Minerois
- ☛ Annonce du Tournoi Francophone au BBW le 09/11
- ☛ Annonce des Triplettes le 14/12 à Wanze
- ☛ Grille de l'interclubs de la Commission.



La saison 25/26 arrive à grands pas mais avant de vous présenter le programme vétérans, je voudrais revenir un peu en arrière.

Je peux affirmer, sans risque, que la saison dernière fut très réussie :

Un interclubs bien fourni, une participation aux compétitions officielles et aux différents challenges en constante progression. Le tout dans une ambiance agréable et une belle sportivité.. La soirée de clôture fut elle aussi à la hauteur des attentes. Je tiens d'ailleurs une nouvelle fois à remercier toute l'équipe qui a beaucoup travaillé pour vous satisfaire un maximum.

Merci aussi à Michel Heinesche d'avoir une fois de plus assuré une belle table de prix

Que demander de plus sinon que cela continue.

Et c'est bien parti avec les 75 équipes inscrites en interclubs.

Vous trouverez les séries et les dérogations quelques pages plus loin. Elles seront enregistrées sur le site Aftt Résultats début septembre afin que vous puissiez encoder vos rencontres et suivre l'évolution des résultats.

Au niveau des compétitions organisées par la commission, nous retrouverons avec plaisir le challenge de doubles, anciennement disputé au défunt club de Retinne et remis au programme par le club de Tinlot que je remercie .

Lors de notre réunion de préparation, nous avons décidé d'augmenter le nombre de points à ne pas dépasser lors de l'inscription d'équipes mixtes : 25 points pour les épreuves à 2 joueurs et 34 points pour les épreuves à 3 joueurs.

Il n'y a pas de restriction pour les équipes formées par les joueurs d'un même club.

Afin d'informer le plus grand nombre possible de vétérans de nos activités, pourriez-vous fournir à Jacques Streels,- streelsjacques@gmail.com - les adresses mail de vos membres désireux de recevoir nos informations, ceci avec leur accord bien sûr.

Voilà, en quelques lignes, le programme à venir. Vous trouverez toutes les infos nécessaires dans le présent BV mais également des rappels et résultats dans les parutions futures

Je vous souhaite une très belle saison sportive et me réjouis de vous revoir bientôt. D'ici là, prenez soin de vous

Dominique

COMMISSION DES VETERANS

Calendrier des activités officielles reprises au Challenge

03/11/2025 : Critérium Provincial Minerois
25/01/2026 : Ch. Prov. de Simples Ermitage
08/02/2026 : Ch. Prov. de Doubles Donald

Calendrier des activités non officielles reprises au Challenge

28/09/2025 : Challenge Longrée-Malpas à Astrid par équipe de 3
14/12/2025 : Triplettes en Doubles à Wanze par équipe de 3
01/03/2026 : Challenge M. Verbeke au C.F.T.T. Blegny par équipe de 2
15/03/2026 : Challenge Devahive à Dolembreux individuel
12/04/2026 : Critérium en Doubles à Tinlot

Calendrier des autres activités

09/11/2025 : Tournoi Francophone à Limal-Wavre par catégorie d'âge
10/05/2026 : Championats de Belgique à LLN

Les finales Nationales Interclubs ainsi que le critérium national ne devraient pas être reconduits suite aux annulations consécutives des saisons précédentes et du manque d'inscription

La Coupe

La coupe Vétérans se jouera cette saison sur la même formule que d'habitude mais nous devons discuter des modalités afin de pouvoir intéresser un maximum d'équipes

A SUIVRE

Récompenses distribuées lors de la soirée de la Commission

- ❖ *Les 40 premiers du classement général du Challenge*
- ❖ *Le premier de chaque catégorie (les Dames et les Messieurs + de 40, + de 50, + de 60 et + de 70).*
- ❖ *Les 4 premiers par série du Critérium.*
- ❖ *Les trois premières équipes de la Coupe.*
- ❖ *Les équipes Championnes de l'interclubs de la Commission et de l'interclubs national.*
- ❖ *Les Champions de Belgique présents.*

REGLEMENT DU CHALLENGE "VETERANS LIEGEOIS"

1. Le joueur(euse) devra être vétéran pour la saison en cours càd être né en 1983 ou avant.
2. Seuls les joueurs(euses) affiliés à un club de la province de Liège et ceux domiciliés en province de Liège et évoluant à l'étranger entrent en ligne de compte pour les classements, la participation aux épreuves non officielles étant ouverte aux joueurs(euses) hors province.
3. Les organisations retenues sont :
 - Le Challenge Longrée à l'Astrid 28/09/2025
 - Le Challenge M.Verbeke au CFTT 01/03/2026
 - Le Critérium Provincial à Minerois 03/11/2025
 - Le Challenge Devahive à Dolembreux 15/03/2026
 - Les Triplettes en Doubles à Wanze 14/12/2025
 - Le Champ. Prov. de Simples à Ermitage 25/01/2026
 - Le Critérium en Doubles à Tinlot 12/04/2026
 - Le Champ. Prov. de Doubles au Donald 08/02/2026
4. Afin de donner le maximum de chance à tous, les épreuves non officielles se dérouleront avec handicap. Dans la plupart des épreuves les joueurs/équipes seront répartis en groupes de classements, sans finale entre les groupes, les points challenge étant attribués séparément mais en totalité à chaque groupe.

Un maximum de points sera instauré pour les épreuves:
Epreuves à deux (25 pts), à trois (36 pts)

Pour les épreuves qui se déroulent par groupes les joueurs ou équipes seront réparties dans les groupes de la façon suivante

1 à 9	1 groupe	25 à 29	4 groupes
10 à 17	2 groupes	30 à 44	3 groupes, 2 poules par groupe
18 à 24	3 groupes	45 et plus	3 groupes, 3 poules par groupe
5. Catégories pour les épreuves officielles (qui se déroulent sans handicap).

Champ. Provinciaux Messieurs - Dames - Mixtes : 40, 50, 60, 65, 70, 75, 80 et 85

Critérium Provincial
C4-C6, D0-D2, D4-D6
B-C0-C2 & E-NC (ces deux dernières séries seront dédoublées s'il y a suffisamment d'inscriptions).
Les séries qui ne comptent pas 5 participants sont regroupées ou incorporées dans une autre série et c'est cette série " spéciale " qui détermine l'attribution des points. Pour l'attribution des titres, seuls les résultats contre les joueurs de la même catégorie sont pris en considération.
Les Aînées joueront le critérium dans leur série de classement Messieurs.
6. Des points seront attribués aux joueurs et joueuses qui participent effectivement aux épreuves du trophée. Ces points seront répartis suivant le tableau en annexe. Lorsque toutes les places ne sont pas attribuées à la table, les mêmes points sont attribués aux équipes ou joueurs éliminés au même stade (Ex : dans un tableau final les 1/2 finalistes recevront les points du 3° et les 1/4 de finalistes recevront les points du 5°).

Lors d'un abandon les points pourront être recalculés au prorata des rencontres disputées.
Si une épreuve est annulée, les joueurs inscrits recevront 16 points de participation.
Le Championnat Provincial de Simples attribue 30 pts aux champions, 27 pts aux autres.
Le Championnat Provincial de Doubles attribue 27 points à tous les participants.
Le classement général s'effectuera en tenant compte de tous les résultats.
7. Le règlement de chaque épreuve doit respecter le but poursuivi par la commission. Aucune limitation d'inscription ne sera acceptée mais le juge-arbitre se réserve le droit de modifier légèrement l'horaire et la formule afin que les compétitions se déroulent dans les meilleures conditions et dans des délais raisonnables. Le montant de l'inscription des épreuves non officielles ne pourra excéder 5 €.
8. En cas d'égalité, les joueurs seront départagés au nombre le plus élevé de participations, ensuite suivant le plus petit classement et si nécessaire priorité au plus âgé.

Points attribués lors des épreuves du Challenge Vétérans

Championnat provincial de Doubles : 27 pts
Championnat Provincial de Simples : 30 pts aux champions, 27 pts aux autres

Epreuves non officielles jouées avec handicap, Critérium Provincial

Points obtenus en fonction du nombre de joueurs ou d'équipes (verticalement)
 et de la place obtenue (horizontalement)

Place :	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
3 joueurs / 3 éq.	39	27	16																					
4 joueurs / 4 éq.	39	31	24	16																				
5 joueurs / 5 éq.	39	33	27	21	16																			
6 joueurs / 6 éq.	39	34	30	26	21	16																		
7 joueurs / 7 éq.	39	35	31	27	23	19	16																	
8 joueurs / 8 éq.	39	35	32	28	25	22	19	16																
9 joueurs / 9 éq.	39	36	33	30	27	24	21	18	16															
10 joueurs / 10 éq.	39	36	33	31	28	26	23	21	18	16														
11 joueurs / 11 éq.	39	37	34	32	30	27	25	23	21	18	16													
12 joueurs / 12 éq.	39	37	35	33	31	29	26	24	22	20	18	16												
13 joueurs / 13 éq.	39	37	35	33	31	29	27	26	24	22	20	18	16											
14 joueurs / 14 éq.	39	37	35	34	32	30	28	27	25	23	21	20	18	16										
15 joueurs / 15 éq.	39	37	36	34	32	30	29	27	26	24	23	21	19	18	16									
16 joueurs / 16 éq.	39	37	36	34	33	31	30	28	27	25	24	22	21	19	18	16								
17 joueurs / 17 éq.	39	37	36	34	33	32	30	29	28	26	25	23	22	21	19	18	16							
18 joueurs / 18 éq.	39	38	37	35	34	33	31	30	28	27	25	24	22	21	20	18	17	16						
19 joueurs / 19 éq.	39	38	37	35	34	33	31	30	29	28	26	25	24	22	21	20	18	17	16					
20 joueurs / 20 éq.	39	38	37	36	34	33	32	31	29	28	27	26	24	23	22	21	19	18	17	16				
21 joueurs / 21 éq.	39	38	37	36	35	33	32	31	30	29	27	26	25	24	23	22	20	19	18	17	16			
22 joueurs / 22 éq.	39	38	37	36	35	34	32	31	30	29	28	27	26	25	24	23	21	20	19	18	17	16		
23 joueurs / 23 éq.	39	38	37	36	35	34	33	32	31	30	29	28	26	25	24	23	22	21	20	19	18	17	16	
24 jrs / 24 éq. et +	39	38	37	36	35	34	33	32	31	30	29	28	27	26	25	24	23	22	21	20	19	18	17	16

Points de handicap Messieurs et Vétérans

	A	B0	B2	B4	B6	C0	C2	C4	C6	D0	D2	D4	D6	E0	E2	E4	E6	NC
A		-1	-2	-2	-3	-3	-4	-4	-5	-5	-6	-6	-7	-7	-8	-8	-8	-8
B0	1		-1	-2	-2	-3	-3	-4	-4	-5	-5	-6	-6	-7	-7	-8	-8	-8
B2	2	1		-1	-2	-2	-3	-3	-4	-4	-5	-5	-6	-6	-7	-7	-8	-8
B4	2	2	1		-1	-2	-2	-3	-3	-4	-4	-5	-5	-6	-6	-7	-7	-8
B6	3	2	2	1		-1	-2	-2	-3	-3	-4	-4	-5	-5	-6	-6	-7	-7
C0	3	3	2	2	1		-1	-2	-2	-3	-3	-4	-4	-5	-5	-6	-6	-7
C2	4	3	3	2	2	1		-1	-2	-2	-3	-3	-4	-4	-5	-5	-6	-6
C4	4	4	3	3	2	2	1		-1	-2	-2	-3	-3	-4	-4	-5	-5	-6
C6	5	4	4	3	3	2	2	1		-1	-2	-2	-3	-3	-4	-4	-5	-5
D0	5	5	4	4	3	3	2	2	1		-1	-2	-2	-3	-3	-4	-4	-5
D2	6	5	5	4	4	3	3	2	2	1		-1	-2	-2	-3	-3	-4	-4
D4	6	6	5	5	4	4	3	3	2	2	1		-1	-2	-2	-3	-3	-4
D6	7	6	6	5	5	4	4	3	3	2	2	1		-1	-2	-2	-3	-3
E0	7	7	6	6	5	5	4	4	3	3	2	2	1		-1	-2	-2	-3
E2	8	7	7	6	6	5	5	4	4	3	3	2	2	1		-1	-2	-2
E4	8	8	7	7	6	6	5	5	4	4	3	3	2	2	1		-1	-2
E6	8	8	8	7	7	6	6	5	5	4	4	3	3	2	2	1		-1
NC	8	8	8	8	7	7	6	6	5	5	4	4	3	3	2	2	1	

Royal Cercle de Tennis de Table
"ASTRID HERSTAL"

L119
rue du Doyard, 114
4040 HERSTAL
tél.: 04/240.17.32

CHALLENGE LONGREE-MALPAS

Dimanche 28 septembre 2025

DEBUT DU CHALLENGE A 13h00

Règlement

Chaque équipe sera constituée de 3 joueurs(euses) vétérans.

Il n'y a pas de restriction de club mais les équipes mixtes ne peuvent pas dépasser 36 points, les éventuels « isolés » seront regroupés.

NC=1 - E6=2 - E4=3 - E2=4 - E0=5 - D6=6 - D4=7 - D2=8 - D0=9 - C6=10 - C4=11 - C2=12 - C0=13 - B6=14 - B4=15 - B2=16 - B0=17

Les joueurs(euses) de chaque équipe seront numérotés de 1-2-3, ils ne pourront jouer que contre les joueurs(euses) des autres équipes portant le même numéro. Les rencontres se joueront par handicap à compter au début de chaque set, en trois sets gagnants de 11 points.

Remarque : la place des joueurs(euses) est libre à l'inscription de l'équipe.

Des groupes seront formés en fonction du classement cumulé des joueurs. S'il y a plusieurs équipes du même cumul de classement qui se trouvent « au milieu » lors du partage, les équipes dont le 1er joueur est le mieux classé vont dans le groupe supérieur, en cas d'égalité de classement on tire au sort qui mettra dans le chapeau supérieur.

Le décompte des points se fera de la manière suivante : le total général des victoires d'une équipe dans la poule prime sur le résultat obtenu par chaque équipe dans les rencontres contre les autres équipes.

Exemple : dans une poule de 6 une équipe remporte, sur ses 20 rencontres de la poule 9 victoires, elle a donc 9 points.

Les victoires, nuls, ou défaites intermédiaires d'une équipe par rapport aux autres équipes n'a aucune incidence sur le décompte des points. En cas d'égalité, le total général des sets gagnés et ensuite le total général des points seront pris en compte.

Tout point non prévu par le règlement sera tranché sans appel par le juge-arbitre.

Droit d'inscription : 5 € par joueur(euse).

Inscriptions :

Mail : dominiqueroes1@gmail.com au plus tard pour le jeudi 25 septembre.

GSM : 0477/38.69.17

CRITERIUM PROVINCIAL VETERANS

Dimanche 2 novembre 2025

**MINEROIS – Chapelle des Anges 68,
4890 Thimister-Clermont**

Séries : Messieurs D4/D6/E/NC – D0/D2 – C4/C6 – B/C0/C2 : toutes à 14h00

Les Dames seront versées dans la série de leur classement Messieurs.

Finale entre les mieux classés par catégorie d'âge qui veulent participer au championnat de Belgique, non qualifiés via le championnat provincial, pour l'attribution de la place qualificative par le Critérium.

(Pour rappel, les 4 premiers/premières paires de chaque catégorie aux championnats provinciaux sont déjà qualifiés pour le championnat de Belgique du 10 mai à Louvain-la-Neuve. La participation n'est pas obligatoire, elle doit être confirmée, uniquement via l'espace personnel. Confirmation des deux joueurs obligatoire en doubles)

Les rencontres se jouent sans handicap, par poules.

Elaboration des poules : les poules sont constituées suivant le règlement (serpentin).

La série D4 à NC sera scindée si le nombre de participants le permet.

Droit d'inscription : 5 €

Inscription pour le mercredi 29 octobre sur le site Aftt/résultats

Par mail : dominiquetroes1@gmail.com

Il sera fait usage de 8 tables - Accès moins valides.

Présence obligatoire ½ h avant le début de la série.

Toute absence non prévenue, chez le juge-arbitre, au moins la veille de la compétition, devra être justifiée par un certificat médical envoyé endéans les 48h de la compétition au secrétariat provincial, 25/5 rue du Rossignol à 4431 Loncin, sous peine d'une amende de 15 €.



26e TOURNOI DE L'AILE FRANCOPHONE DES AÎNÉES ET DES VÉTÉRANS

Organisation : AFTT

En collaboration de la Commission des Vétérans du BBW

Date : **Le dimanche 9 novembre 2025**

Lieu : **CTT Limal-Wavre – rue Charles Jaumotte 156 – 1300 Limal (Wavre)**

Local du club de Limal

Présence obligatoire à 9h30, début des compétitions 10h00.

Cette compétition est réservée aux aînées et vétérans régulièrement inscrits dans chacune des ailes de la FRBTT et des fédérations affiliées à l'ITTF.

Séries organisées (Inscription uniquement dans sa série de classement)

Aînées

B/C0	C2/C6	D0/D2	D4/NC
-------------	--------------	--------------	--------------

Vétérans

B	C0/C2	C4/C6	D0/D2	D4/D6	E0/E2	E4/NC
----------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------

La compétition commencera par des poules de 4 joueurs / joueuses minimum.
Lorsqu'il y a plusieurs poules dans une série, les joueurs terminant à la même place se rencontreront soit par petites poules soit par tableau final
(pour les premiers comme pour les derniers)
Un prix sera attribué aux 4 premier(e)s de chaque série.

Par manque d'inscriptions dans certaines séries (aînées et vétérans) l'organisation pourra modifier légèrement les séries de classement et les aînées pourront éventuellement être incorporées dans une série vétérans avec leur classement « messieurs » (priorité néanmoins aux séries « dames »).

Le droit d'inscription s'élève à **7 €** pour le tournoi

La date limite d'inscription est fixée au mercredi 5 novembre 2025

Inscriptions

En ligne via le site <https://resultats.aftt.be>

Une petite restauration vous sera proposée tout au long de la journée :
Spaghetti bolognaise : 14 euros
Boulettes sauce tomate frites : 17 euros
Hamburger frites salade : 19 euros

A réserver auprès du gestionnaire de la cafétéria pour le 06/11/2025

Div 1	Div 2 (33 points max)	Div 3 (29 points max)	Div 4 (26 points max)	Div 5 (24 points max)	Div 6 (21 points max)	Div 7 (18 points max)	Div 8 (16 points max)	Div 9 (15 points max)	Div 10 (11 points max)
-------	------------------------	-----------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	-----------------------	------------------------

3	Bettincourt A	Bettincourt B	AHV A	Waremme A	AHV B	Waremme B	St Hubert A	AHV C	Marchin B	AHV D
1	Ermitage A	Theux A	Membach A	Marchin A	Theux B	Bettincourt C	Membach B	Membach C		Marchin C
2	Tiège A	Ivoz A	Robertville A	Prayon A	Ivoz B	Cercle A	Tiège B	Tiège C	Tiège D	Tiège E
8	Donald A	Beyne A	Astrid A	St Remacle A	Donald B	Beyne B	St Remacle B	Donald C	Astrid B	Donald D
5	R.Montegnée A	Angleur A	Vervia A	Minerois A	Angleur B	Montegnée B	Tihange A	Minerois B	Angleur C	
7	Ans A	Donceel A	Ans B	Crisnée A	Emael A	Ans C	Dolembreux A	Emael B	Crisnée B	Emael C
10	Burdinne A	Ferrières A	Recht A	Aubel A				Recht B	Ferrière B	Aubel B
12	Top Spin A	Chenee A	Montzen A	Top Spin B	Patapon A	Patapon B	Montzen B	Top Spin C	Tinlot A	Ferrière C

3	L295 mardi 20h00	L295 mardi 20h00	L266 mardi 20h00	L335 lundi 20h00	L266 mardi 20h00	L335 lundi 20h00	L199 mercredi 20h00	L266 mardi 20h00	L230 mercredi 20h00	L266 mardi 20h00
1	L355 mercredi 20h00	L184 lundi 20h30	L368 mardi 20h00	L230 mercredi 20h00	L184 lundi 20h30	L295 mardi 20h00	L368 mardi 20h00	L368 mardi 20h00		L230 mercredi 20h00
2	L264 mardi 20h00	L143 lundi 20h00	L313 mardi 20h00	L383 lundi 20h00	L143 lundi 20h00	L398 lundi 20h00	L264 mardi 20h00	L264 mardi 20h00	L264 mardi 20h00	L264 mardi 20h00
8	L170 mercredi 20h00	L384 mardi 20h00	L119 lundi 20h00	L111 mardi 20h00	L170 mercredi 20h00	L384 mardi 20h00	L111 mardi 20h00	L170 mercredi 20h00	L119 lundi 20h00	L170 mercredi 20h00
5	L370 mercredi 20h00	L401 mercredi 20h00	L095 mardi 20h00	L323 mercredi 20h00	L401 mercredi 20h00	L370 mercredi 20h00	L257 mardi 20h00	L323 mercredi 20h00	L401 mercredi 20h00	
7	L098 mercredi 20h00	L275 mercredi 20h00	L098 mercredi 20h00	L358 mardi 20h00	L377 mardi 20h00	L098 mercredi 20h00	L217 mardi 20h00	L377 mardi 20h00	L358 mardi 20h00	L377 mardi 20h00
10	L365 lundi 20h00	L404 mardi 20h00	L318 mardi 20h00	L344 mardi 20h00				L318 mardi 20h00	L404 mardi 20h00	L344 mardi 20h00
12	L396 lundi 20h00	L030 mardi 20h00	L284 mercredi 20h00	L396 lundi 20h00	L393 mardi 20h00	L393 mardi 20h00	L284 mercredi 20h00	L396 lundi 20h00	L400 mardi 20h00	L404 mardi 20h00

sem 1 : 1 octobre	sem 2 : 15 octobre	sem 3 : 29 octobre	sem 4 : 12 novembre	sem 5 : 26 novembre	sem 6 : 10 décembre	sem 7 : 17 décembre
01 - 03	07 - 01	01 - 08	12 - 01	01 - 05	02 - 01	10 - 01
02 - 08	12 - 02	02 - 07	10 - 02	07 - 10	03 - 12	02 - 05
05 - 07	03 - 05	03 - 10	07 - 03	12 - 08	08 - 07	08 - 03
10 - 12	08 - 10	05 - 12	08 - 05	03 - 02	05 - 10	12 - 07

sem 8 : 7 janvier	sem 9 : 21 janvier	sem 10 : 4 février	sem 11 : 18 février	sem 12 : 4 mars	sem 13 : 18 mars	sem 14 : 1 avril
-------------------	--------------------	--------------------	---------------------	-----------------	------------------	------------------

matches inversés pour la 2e partie du calendrier

Jour de référence choisi : mercredi